



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ENTRE SOUS-ENTENDUS ET MALENTENDUS : Les représentants CFDT au CHSCT apportent une clarification sur leur rôle !

Cher(e)s collègues,

Suite au fameux tract du syndicat Sud PTT, nous, membres du CHSCT de l'ACP Créteil, souhaitons apporter une clarification sur le fonctionnement de notre instance.

Pour rappel, le rôle du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se résume en quatre points.

LA CFDT EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



1. Prévenir les risques : Le CHSCT contribue à la protection de la santé physique et mentale, de la sécurité de tous les salariés de l'entreprise.

2. Améliorer les conditions de travail, c'est-à-dire apporter notre contribution sur l'organisation matérielle du travail, l'aménagement et l'adaptation des postes de travail, l'aménagement des lieux de travail, la durée et les horaires de travail, l'aménagement du temps de travail...

3. Procéder à des inspections et des enquêtes sur des risques professionnels graves révélés par des accidents du travail, maladies professionnelles (ou à caractère professionnel) ou des incidents répétés.

4. Rôle de consultant : Ce qui signifie que nous sommes consultés mais nullement décisionnaires des organisations de travail mises en place sur l'ACP.

Nous n'avons pas attendu le tract de l'organisation syndicale **Sud PTT** pour faire ce pourquoi nous sommes mandatés. Nous avons alerté et donné des préconisations au Président du CHSCT, comme on l'avait fait à son prédécesseur sur les conditions de travail « en bout de chaîne » qui est un problème récurrent constaté et signalé à chaque inspection depuis l'ouverture de l'agence.

Lors de notre dernière instance, le vendredi 21 Janvier 2022, le Président a pris note de nos recommandations et s'est engagé à faire une meilleure communication auprès des salariés, d'accompagner les 12 tournées concernées, deux à trois fois si nécessaire jusqu'à fin février 2022 et d'associer les agents au projet.

Quant à l'espace de travail, c'est peut-être le plus grand chantier de l'ACP. Qui dit chantier, dit groupes de travail pluridisciplinaires avec les préventeurs, du temps et des moyens. C'est ce que nous avons demandé depuis fort longtemps. En somme, quelle que soit la personne qui préside le CHSCT, si elle ne va pas dans ce sens, la situation de l'ACP Créteil, déjà bien tendue, n'ira qu'en s'empirant.

Nous avons toujours été et nous serons toujours disponibles, à votre écoute et soucieux de votre bien-être parfois au détriment du nôtre.

Bien à vous.

*William ERHARD, Secrétaire du CHSCT Créteil, représentant CFDT.
Victor GOMES membre du CHSCT Créteil, représentant CFDT.*



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdt3c.org

www.cfdtsf3c.org

